

DESCRIPTION DU PROGRAMME

DIALOG - Le réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones - est un regroupement interuniversitaire, interinstitutionnel, interdisciplinaire et international. Subventionné par le Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (Programme des regroupements stratégiques) et par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (Programme des partenariats), **DIALOG met à la disposition d'équipes d'étudiant.e.s comptant au moins trois étudiant.e.s de tous les cycles universitaires (du baccalauréat au postdoctorat) un budget destiné à soutenir les initiatives collectives de mobilisation des connaissances visant à mettre en valeur les résultats de la recherche relative aux Peuples autochtones, que ces initiatives se déroulent en milieu universitaire ou en milieu autochtone.**

Admissibilité

En conformité avec les politiques d'inclusivité, de collaboration et de réciprocité du Réseau DIALOG, les activités proposées doivent obligatoirement mettre en présence des chercheur.e.s universitaires, des actrices et acteurs du monde autochtone, des étudiant.e.s et des représentant.e.s des organismes autochtones partenaires du réseau.

Évaluation du dossier

Le projet faisant l'objet de la demande d'aide financière doit s'inscrire dans la mission et respecter les termes des politiques internes d'inclusivité et de réciprocité **de DIALOG**, notamment :

- contribuer au dialogue entre le milieu universitaire et le milieu autochtone
- favoriser la recherche collaborative et interactive avec les communautés autochtones territoriales ou les instances autochtones
- promouvoir la connaissance relative aux Peuples autochtones et en favoriser la diffusion, y compris dans les langues autochtones le cas échéant
- offrir des moyens et outils de partage, d'échange et de mobilisation des connaissances
- proposer de nouveaux modes d'interaction avec les communautés autochtones territoriales et les organismes autochtones des villes au regard de la recherche

Présentation d'une demande

L'équipe soumettant une demande d'aide financière doit remplir le formulaire prévu à cet effet; elle doit :

- décrire brièvement l'événement ou l'activité
- décrire la nature de la participation envisagée
- identifier le rôle et l'apport des membres de l'équipe
- expliquer en quoi cette activité s'inscrit dans la mission et les politiques internes d'inclusivité et de réciprocité du réseau DIALOG
- fournir les renseignements sur les coûts liés à l'événement

Approbation de deux personnes associées à la direction des travaux de l'équipe

Le projet doit recevoir l'approbation de deux membres du réseau DIALOG.

Échéance et dépôt du dossier

Quatre fois par année aux dates suivantes : 31 mars; 30 juin; 30 septembre; 31 décembre. Jusqu'à quatre allocations peuvent être offertes annuellement. Le dossier complet doit être expédié par courriel (reseaudialog@inrs.ca) ou par la poste: Réseau DIALOG, Institut national de la recherche scientifique, Centre Urbanisation Culture Société, 385, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H2X 1E3.

Évaluation – Exigences - Dépenses admissibles

Montant de l'aide financière

La somme maximale prévue pour la mise en œuvre d'une initiative collective de mobilisation des connaissances est **de 5000 \$**. Dans le cas d'une activité qui se déroulerait en milieu nordique (Nunavut, Nunavik, Labrador, Côte-Nord) ou dans le cas de la production d'un nouvel outil de recherche ou de synthèse élaboré et d'envergure (exposition, vidéo, DVD, guide, cahier pédagogique), des frais supplémentaires peuvent être envisagés.

Utilisation de l'allocation

L'allocation doit servir uniquement à l'activité identifiée dans la demande, telle qu'approuvée par le comité d'évaluation. Aucune somme ne peut servir de manière rétroactive ou être utilisée à d'autres fins.

Annnonce des résultats

Les candidat.e.s recevront une réponse à leur demande environ **quatre semaines** après la date de fin du concours. L'activité ne peut commencer avant l'annonce officielle des résultats.

Éligibilité

Le concours s'adresse à des équipes d'étudiant.e.s comptant au moins trois étudiant.e.s inscrit.e.s au premier, au deuxième ou au troisième cycles, ainsi qu'au postdoctorat. Les étudiant.e.s nouvellement gradué.e.s, dans la mesure de leur éligibilité au programme, peuvent présenter une demande dans un délai maximum de neuf mois après l'obtention de leur diplôme.

Évaluation et critères d'évaluation

L'évaluation est faite par un comité de trois membres du Bureau de direction selon les critères suivants :

- intérêt de l'événement ou de l'activité
- nature de la collaboration entre les membres de l'équipe
- retombées pour DIALOG
- pertinence au regard de la mobilisation des connaissances

Obligations de l'équipe

- L'équipe doit produire un compte rendu (2 500 mots) décrivant le déroulement de leur activité et faisant état des retombées pour DIALOG.
- Dans le cas d'un événement (colloque, atelier, séminaire, symposium), tous les textes des conférences (2000 mots) prononcées par des membres réguliers de DIALOG (chercheur.e.s, étudiant.e.s, partenaires autochtones) doivent être remis dans un délai de trois mois après l'événement.
- L'équipe doit produire un rapport financier dans un délai de 30 jours après l'activité à l'aide du formulaire prévu à cet effet.

Frais de transport

- Au Québec, prix du billet d'autobus, sauf pour les endroits ci-haut mentionnés
- Dans le reste du Canada, autobus ou avion tarif économique, selon la destination
- Voyages internationaux, avion tarif économique, transport terrestre par services publics

Frais de séjour et autres frais

Les dépenses encourues (repas et hébergement) doivent être conformes aux critères des organismes subventionnaires. Les frais relatifs à la traduction en langue autochtone ou dans une autre langue, de même que les frais reliés à la préparation, la production et la reproduction de matériel pédagogique, cartographique, iconographique, de DVD ou d'outil électronique, sont acceptés.

Les reçus et les cartes d'embarquement doivent être conservés, de même que toutes les autres pièces justificatives. Ces documents doivent être retournés au bureau de DIALOG dans un délai de 30 jours après la fin de l'activité. Dans l'éventualité où ces documents ne seraient pas renvoyés à DIALOG, le plein montant sera facturé aux responsables de l'activité.

Modalités de versement

Étant donné qu'il s'agit d'un projet collectif, des modalités particulières s'appliqueront pour le versement de l'aide financière.

Formulaire du Programme d'aide financière pour la mise en œuvre d'une initiative collective de mobilisation des connaissances par des équipes d'étudiant.e.s

1. COORDONNÉES

1.1 Nom des membres de l'équipe :		
Nom :		
Discipline/Programme d'études/Domaine :		
Université ou organisation d'appartenance :		
Adresse courriel :	Signature :	
Nom :		
Discipline/Programme d'études/Domaine :		
Université ou organisation d'appartenance :		
Adresse courriel :	Signature :	
Nom :		
Discipline/Programme d'études/Domaine :		
Université ou organisation d'appartenance :		
Adresse courriel :	Signature :	
Nom :		
Discipline/Programme d'études/Domaine :		
Université ou organisation d'appartenance :		
Adresse courriel :	Signature :	
1.2 Titre de l'initiative		
1.3 Nom et coordonnées de la communauté ou de l'instance d'accueil		
1.4 Nom de la personne-ressource de la communauté ou de l'instance d'accueil		
1.5 Date de la demande	1.6 Lieu	1.7 Montant demandé (\$)
1.8 Date (s) prévue (s) de l'activité		
Approbation		
Nom des personnes encadrant les travaux et affiliation	Signature	Date
1.		
2.		

1. PRÉSENTATION DE L'ÉVÉNEMENT OU DE L'ACTIVITÉ

2.1 Décrire brièvement l'événement ou l'activité (les activités)

2.2 Comment les membres de l'équipe ont-ils été sélectionnés ?

2.3 Quel sera le rôle de chacun des membres de l'équipe?

2.4 Quel public sera visé par l'activité ou les activités?

2.5 Quel (s) outil (s) ou produit (s) seront préparés pour l'événement?

2.6 Quelles sont les retombées potentielles de cette initiative pour la communauté ou l'instance autochtone concernée?

2.7 Quelles sont les retombées potentielles de cette initiative pour DIALOG?

2.8 Quelles retombées envisagez-vous dans le cadre de votre formation académique?

3. RENSEIGNEMENTS SUR LES COÛTS

Quelle est le coût total de l'initiative collective de même que les coûts par poste budgétaire : frais de transport, frais de séjour, production d'affiches, matériel de diffusion, cahier de formation, guide pédagogique, reproduction, autre? Identifier les frais de déplacement et de séjour pour chacun des étudiants/ chacune des étudiantes.